

*Message reçu sur la liste des personnes présentes à la réunion du 9 juillet contre Agir pour l'école.*

je vous transmets ci-dessous le texte que nous avons rédigé avec ma camarade suite à la convocation du Dasen.

Vous pouvez le diffuser si vous le souhaitez.

Nous l'avons anonymisé à la fois pour ne pas attirer les foudres ministérielles et en espérant que les collègues pourront s'en saisir plus facilement.

---

Nous sommes deux enseignantes de CP et juste avant l'été, le DASEN nous a convoquées pour essayer d'obtenir des garanties sur notre engagement dans le dispositif 100% de réussite au CP.

Nous avons souhaité que des délégué.es CGT, CNT, FO, SNUipp et SUD nous accompagnent. Et heureusement car les charges, totalement infondées, ont été violentes.

Au cours de l'entretien, nous avons fait tomber un à un les motifs de cette convocation :

-si le refus d'inspection est un droit que nous faisons vivre, notre inspectrice a eu accès à nos classes et aux documents obligatoires (cahier d'appel, livrets d'évaluation et emploi du temps et tout ce qui se trouve dans la classe). Nous respectons bien les dispositions légales qui l'encadrent.

-nous effectuons nos 18h d'animation pédagogique mais en y intégrant les 9h de RIS. Ce qui n'est pas du goût de notre inspectrice mais demeure néanmoins tout à fait légal.

-nous n'avons jamais reçu d'ordre de mission pour assister à une formation sur le temps de travail que notre inspectrice nous reproche d'avoir refusée. Notre directeur fait foi pour dire que nous n'avons jamais été informées de cette formation.

-nous ne ferions pas les évaluations. Or, nos résistances aux évaluations nationales s'appuient soit sur des appels syndicaux, de mouvements pédagogiques, voire même à une époque, de la FCPE.

Cette année, c'est le ministre lui-même qui, en l'assouplissant, a fait tomber le caractère « scientifique » et obligatoire des évaluations nationales.

Après que le DASEN a fait l'exposé enthousiaste du dispositif dans l'académie et exprimé ses doutes sur notre capacité à avoir 100% de réussite dans nos classes, nous avons souligné que c'était sa parole contre la nôtre. Et que même si la sienne pèse infiniment plus lourd, nous ne renonçons pas à énoncer notre part de vérité : nos élèves ont aussi atteint 100% de réussite, avec des parents apaisés et des enfants heureux de venir à l'école. Comme dans de nombreuses classes elles aussi « hors dispositif ».

Le DASEN a alors tenté d'obtenir un engagement de notre part concernant les trois aspects du dispositif :

- les évaluations des élèves,
- les formations,
- l'« accompagnement » dans les classes

Les syndicats nous ont invitées à ne pas répondre sur ces points car aucun cadre légal n'autorise le DASEN à nous demander des engagements de ce type, alors qu'il ne s'agit ni de postes fléchés, ni de postes à profil, ni d'un dispositif expérimental. Nous nous sommes engagées à effectuer nos missions, comme chaque année depuis plus de 20 ans, avec dévouement, pour le Service public d'Education.

Au final, nous avons pu entendre, avec les syndicats, le DASEN nous affirmer qu'il nous avait dit ce qu'il voulait nous dire, qu'il ne s'opposait pas à ce que nous prenions les CP et que si, l'année prochaine, nous ne remplissions pas l'ensemble des conditions qu'il avait tenté de poser, il n'irait pas au conflit, que nous avions gagné, « institutionnellement ».

C'est avec soulagement que nous avons vu cette entrevue se terminer. Cette situation a montré qu'on a toujours raison de résister à la pression et que pour cela, l'unité dans l'équipe et l'unité syndicale

sont des appuis et des outils irremplaçables et efficaces.

Nous remercions l'équipe enseignante de notre école et les syndicats, qui nous soutiennent activement. Nous espérons que nous serons nombreux.ses à résister à ce qui n'est qu'une tentative d'intimidation du ministère pour imposer, de manière totalement illégale, des méthodes qui font l'impasse sur la compréhension et la dimension culturelle de l'apprentissage de la lecture par les élèves, et une méthode de management des personnels, destructrice pour le Service public d'Education et pour l'Education tout court.

CR rédigé le 9 juillet 2018 par les deux enseignantes de CP convoquées.